

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs.

Je vais faire un point juste après cette première séance de travail de ce Conseil européen et avant le dîner qui dans quelques instants nous réunira à nouveau. D'abord pour dire tout le plaisir qui est le mien d'être ici à ce premier Conseil européen pour ce qui me concerne afin de traiter de nombreux sujets qui me sont chers et qui sont importants pour les destinées non seulement de notre pays mais également du projet européen, projet que j'ai durant toute la campagne présidentielle française défendu, porté, là où nombre de mes compétiteurs l'attaquaient ou en tout cas lui imputaient l'essentiel des difficultés que connaissait notre pays.

L'objectif principal de ce Conseil, si je devais en donner la cohérence, c'est de commencer à définir ou redéfinir cette Europe qui protège et dont nous avons besoin, dont nous avons parlé avec la chancelière il y a maintenant quelques semaines. L'Europe est un projet d'avenir, et nous y reviendrons dans les prochains mois, qui nécessite des évolutions, des transformations, qui nécessite aussi des réformes profondes dans plusieurs Etats membres, en particulier la France, celles que le gouvernement est en train de mettre en œuvre.

Mais l'Europe, dans une mondialisation de plus en plus dérégulée, face à des risques profonds qui se sont encore accrus ces dernières années, je pense en particulier au terrorisme, face aux transformations, les grandes migrations, face au changement climatique, l'Europe doit aujourd'hui protéger davantage nos concitoyens. C'est de cela dont nous avons parlé et dont nous parlerons largement durant ce Conseil. La séance qui vient de s'achever a permis de traiter du sujet de la lutte contre le terrorisme et de la défense.

En matière de lutte contre le terrorisme, nous avons adopté des conclusions ambitieuses qui ont rappelé les initiatives récemment adoptées, en particulier la mise en place du PNR, la nécessité d'une coopération entre Etats membres en matière de lutte contre le terrorisme renforcée, la mise en place d'un contrôle aux frontières extérieures qui est une avancée importante qui va conduire dans les prochaines semaines à modifier le code Schengen pour davantage contrôler les entrées et sorties, ce qui est un élément indispensable d'une plus grande sécurisation. C'est d'ailleurs ce que pour ma part j'avais défendu durant la campagne présidentielle française où d'autres proposaient de simplement supprimer le système Schengen pour arriver à un contrôle national. Je crois qu'on adopte là une mesure qui est beaucoup plus efficace en termes de protection de nos populations.

Ensuite, nous avons longuement discuté et adopté des conclusions en matière de lutte contre le terrorisme sur Internet. A ce titre, le Conseil s'est inscrit dans le droit fil du plan d'action que nous avons adopté, il y a quelques jours, avec Theresa MAY, à Paris, suite aux attentats de Manchester et de Londres, qui a conduit à renforcer les instruments qui sont les nôtres, les engagements qui sont les nôtres en matière de lutte contre le terrorisme sur Internet. D'abord en demandant les retraits de contenus illicites en ligne immédiatement ; on sait que plusieurs engagements ont été pris par les principaux acteurs de l'internet mais ils se font dans des délais et sous des conditions qui ne sont pas aujourd'hui satisfaisants.

A ce titre, le plan d'action franco-britannique avait défini la nature de ces contenus et le retrait immédiat des contenus incitant à la haine ou au terrorisme avec un code de conduite renforcé. Nous

immédiat des contenus incitant à la haine ou au terrorisme avec un code de conduite terroriste. Nous sommes en la matière allés plus loin puisque nous avons ouvert la possibilité si nécessaire d'adopter une législation européenne en la matière et donc une législation contraignante sur ce sujet. C'est pour ma part un point auquel je suis attaché et qui est utile pour avoir une véritable efficacité dans la lutte contre les messages à caractère terroriste sur Internet.

Ensuite, l'autre élément important c'est l'accès aux preuves électroniques, là aussi beaucoup de travail a été fait mais nous devons être encore plus pragmatiques et c'est ce à quoi invitent les conclusions de ce Conseil. Et enfin en matière de chiffrement c'est la volonté réaffirmée et bien précisée dans notre plan d'action franco-britannique que nous avons ici discutée et qui consiste à pouvoir localiser ou disposer de ce qu'on appelle les métadonnées pour celles et ceux qui utilisent des messageries cryptées, ce qui veut dire qu'on respecte totalement les libertés individuelles, les règles de confidentialité mais qu'on ne désarme pas les services de lutte contre le terrorisme et les Etats lorsque ces messageries sont utilisées.

Cet axe dans le plan de lutte contre le terrorisme est important, suite aux attentats qu'a subis la Grande-Bretagne et l'ouverture de la possibilité de légiférer sur le plan européen est une avancée dont je suis pleinement satisfait. Enfin, nous avons indiqué notre volonté commune de renforcer la lutte contre le financement du terrorisme et à ce titre des initiatives concrètes seront prises en marge et dans le cadre du G20 à Hambourg début juillet.

Le deuxième sujet dont nous avons longuement parlé et sur lequel des conclusions ambitieuses ont été adoptées c'est celui de la défense européenne. Et sur ce thème je veux avant tout rendre hommage aux deux personnels européens qui ont été lâchement tués à Bamako lors de l'attaque de dimanche dernier puisqu'un Portugais et une Malienne travaillant tous deux pour l'Union européenne ont perdu la vie dans cette attaque. Les conclusions qui ont été adoptées il y a quelques instants en matière de défense sont je dois le dire à la hauteur des enjeux, il faut en mesurer pleinement le caractère historique. Et nous les devons au président de la Commission européenne, je veux ici lui rendre hommage, je ne viens pas devant vous vous expliquer que c'est mon œuvre, pas du tout.

Je crois que le président de la Commission européenne avec beaucoup de courage a porté le 7 juin dernier une proposition forte en matière de défense, elle a été pleinement soutenue par la France et l'Allemagne dans les remarques que nous avons pu faire sur les projets de conclusions durant les semaines précédentes, elles ont permis d'adopter un texte qui est une avancée réelle en matière de défense. D'abord parce que nous avons pu adapter une stratégie globale et en particulier élargir le périmètre des coûts communs pour les opérations communes et donc donner un caractère plus pratique et plus efficace aux interventions européennes. Nous avons aussi adopté un vrai volontarisme en matière de capacités et de commandes européennes.

Nous avons pris acte d'une coopération structurée permanente, ambitieuse, et à cet égard nous souhaitons dans le cadre franco-allemand aller plus loin lors du Conseil des ministres franco-allemand du 13 juillet prochain. Enfin et surtout si je puis dire, ces conclusions ont permis d'acter la création d'un fonds européen de défense élaboré en un laps de temps extrêmement court, cinq mois. Les propositions de la Commission sur le fonds européen de défense sont vraiment d'une ampleur inédite tant au regard des montants envisagés que du périmètre d'action du budget de l'Union européenne sur les questions de défense.

A mes yeux, il s'agit là d'une avancée réelle, toute la phase de recherche et développement de défense à l'exception de la production et de l'acquisition pourrait bénéficier des crédits européens, ce qui va nous permettre en termes de convergence des matériels, en termes de capacités communes de véritablement progresser et d'accélérer l'amélioration de l'équipement de nos armées, le renforcement de nos industries de défense et d'avoir une vraie ambition européenne.

Voilà ce que je souhaitais principalement souligner à ce stade et donc à titre provisoire pour ces travaux du Conseil européen qui fait l'objet de discussions comme vous l'avez compris ambitieuses mais efficaces, ce qui nous permet d'être un peu plus tôt que prévu devant vous.